

**Délibération n°02.01**

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
60

Nombre de conseillers  
en exercice :  
60

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
60

Nombre de votants :  
60

Date de convocation :  
9 septembre 2020

Date d'affichage du  
compte-rendu :  
23 septembre 2020

**Objet : Élection des délégués et  
représentants de la  
communauté d'agglomération  
Riom Limagne et Volcans dans  
les syndicats intercommunaux  
et organismes divers :**

Agence d'Urbanisme et de  
développement Clermont  
Métropole

**L'AN deux mille vingt le mardi 15 septembre**, le conseil communautaire, convoqué le 9 septembre 2020 s'est réuni à Riom, Salle Dumoulin, à 19 heures, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

Mme ABELARD Nathalie, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHAUVIN Lionel, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Patrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme PARRAIN Karine, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- M AYRAL Jean-Paul a donné pouvoir à M MELIS Christian,
- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie,
- M CHASSAING Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- Mme DE MARCHI Véronique a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M GRENET Daniel a donné pouvoir à M VERMOREL Pierrick,
- Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène,
- Mme HOARAU Catherine a donné pouvoir à Mme ABELARD Nathalie,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc,
- M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à Mme DUPONT Laurence,
- M WEINMEISTER Nicolas a donné pouvoir à M BEAURE Nicolas.

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance :** M BEAURE Nicolas

**Rapport n°02.01 – Élection des délégués et représentants de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans dans les syndicats intercommunaux et organismes divers :**

**Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole**

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 fixant les statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans,  
Vu les statuts en vigueur de l'Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole,  
Vu la délibération n°20200723.12.17 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de RLV auprès de l'Agence d'Urbanisme,

Considérant que l'Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole a pour mission l'harmonisation des politiques urbaines et la cohérence des projets de ses membres, l'observatoire du territoire, le suivi et la mise en œuvre dans un cadre partenarial, des programmes d'études permettant la définition de projets d'aménagement, d'urbanisme, de déplacements et de développement économique,

Considérant que les modalités de représentation sont les suivantes :

- Conseil d'Administration : 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants élus au sein du conseil communautaire,
- Assemblée Générale : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants élus au sein du conseil communautaire,

**Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, désigne les délégués suivants :**

<b>Conseil d'Administration</b>	
<b>3 titulaires</b>	<b>3 suppléants</b>
Nicolas BEAURE (Chanat la Mouteyre)	Roland GRENET (Surat)
Virginie MOURNIAC-GILORMINI (Riom)	Alain DÉAT (Entraigues)
Philippe CARTAILLER (Saint-Ignat)	Nathalie ABELARD (Châtel-Guyon)

<b>Assemblée Générale</b>	
<b>4 titulaires</b>	<b>4 suppléants</b>
Nicolas BEAURE (Chanat la Mouteyre)	Roland GRENET (Surat)
Virginie MOURNIAC-GILORMINI (Riom)	Alain DÉAT (Entraigues)
Philippe CARTAILLER (Saint-Ignat)	Nathalie ABELARD (Châtel-Guyon)
Pierre PECOUL (Riom)	Frédéric BONNICHON (Châtel-Guyon)

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.  
A Riom, le 16 septembre 2020**

**Le Président**

**Frédéric BONNICHON**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision en préfecture soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de l'Administration et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration)

DE 2020 0723 12 17 DE  
Date de télétransmission : 23/09/2020  
Date de réception-préfecture : 23/09/2020